

Retour d'information et contact

Si vous n'arrivez pas à accéder à un contenu ou à un service, merci d'écrire à accessibilite.numerique@auvergnerhonealpes.fr pour être orienté vers une alternative accessible ou obtenir le contenu sous une autre forme.

Cette obligation est issue du cadre réglementaire d'application de l'article 47 de la loi du 11 février 2005.